

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



**Extrait du registre des délibérations
De la commune
D'USSON-EN-FOREZ**

**Délibération n° D20251712-03
Du 17 décembre 2025
PERSONNEL
MUSÉE
RENOUVELLEMENT VACATAIRES 2026**

Nombre de membres			Date de la convocation	12.12.2025
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	12.12.2025
En exercice	14			
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir		

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire
 Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (13)
 Absents : MAURICE M (1)
 Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

**PERSONNEL
MUSÉE
RENOUVELLEMENT VACATAIRES 2026**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 12 mars 1998, il a été décidé l'emploi de vacataires au musée pour faire face à des tâches ponctuelles notamment à l'accueil. Il propose de renouveler cette formule pour **2026** et demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- de renouveler l'emploi de vacataires à l'accueil au musée rural pour l'année **2026** ;
- de rémunérer sur la base du **SMIC en vigueur, majoré de 25 % pour les vacations effectuées les samedis, dimanches et jours fériés** ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 31 décembre 2025.



Hervé BÉAL, Maire

Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance